

Objekttyp: **TableOfContent**

Zeitschrift: **Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura**

Band (Jahr): **21 (1950)**

Heft 4

PDF erstellt am: **04.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

LES INTÉRÊTS DU JURA

Bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura
CHAMBRE D'ÉCONOMIE ET D'UTILITÉ PUBLIQUE DU JURA BERNOIS

XXI^e ANNÉE

PARAIT UNE FOIS PAR MOIS

N^o 4. AVRIL 1950

SOMMAIRE:

Rapport annuel et comptes de l'exercice 1949

Marché du travail

RAPPORT ANNUEL

Exercice 1949

La coutume veut que le rapport d'activité de l'ADIJ débute par une vue rapide et très sommaire sur la situation économique de la région pendant l'exercice écoulé. Si on la prend dans ses grandes lignes, l'année 1949 peut être rangée encore sous le signe de la prospérité. L'occupation de la main-d'œuvre dans l'industrie n'a presque pas subi de fléchissement et le 31 décembre a pu être atteint sans trop de surprises désagréables. Mais une annonce de ralentissement de la marche des affaires est indéniable et dans bien des entreprises et des foyers l'année s'est terminée dans une atmosphère où flottaient l'incertitude et l'inquiétude. La crise viendra-t-elle en 1950 ? Avec les augures du bureau fédéral pour la création d'occasions de travail, nous voulons espérer que le tassement constaté dans l'occupation des usines de mécanique de précision et de décolletage n'est qu'un retour à l'état normal d'avant-guerre et qu'il n'y a pas lieu de songer à mettre en œuvre l'un ou l'autre des grands travaux de chômage dont les projets ont été préparés de longue date.

Dans l'horlogerie aussi un certain ralentissement s'est fait sentir et si l'année a encore été relativement bonne, elle s'est terminée sur une note plus ou moins pessimiste. Les prodromes de crise sont visibles. Arrivera-t-on à éviter le pire ? On le souhaite et on l'espère.

Quelle est la raison de ce renversement de situation ? Une des causes réside certainement dans la dévaluation de la plupart des monnaies européennes déclenchée par la Grande-Bretagne le 20 septembre 1949. Le franc suisse est devenu encore plus « dur » et nos produits ont grandement renchéri à l'étranger. Mais comme la relation entre le coût de la vie et le prix de revient de la production varie partout dans des limites plus ou moins constantes, les prix monteront dans les pays à monnaie dévaluée et la situation du marché extérieur se rétablira à plus ou moins brève échéance. Une autre cause, plus importante celle-là, doit être recherchée dans la discrimination que font plusieurs pays entre l'importation de marchandises dites « essentielles » et celles qui ne le sont pas. L'horlogerie est rangée dans la deuxième catégorie, de sorte que les contingents de montres acceptés par les gouvernements ne correspondent pas aux possibilités de vente à la clientèle. Le besoin de montres ne peut être satisfait que dans une mesure réduite. Il y a